



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

production sucrière

Question écrite n° 10901

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la fermeture de deux sucreries par le groupe Tereos, celle d'Abbeville dans la Somme, ainsi que celle de Marconnelle dans le Pas-de-Calais. Ces décisions présentées par le groupe Tereos comme découlant du nouveau règlement sucre mis en place par l'UE en 2006 peuvent surprendre. Ce plan prévoit en ce qui concerne la France de réduire par deux notre production d'ici 2010. Ces deux sucreries, et particulièrement celle d'Abbeville, font partie des plus performantes et des mieux équipées. Le site est techniquement et industriellement en bon état et géographiquement très bien placé. Il souligne que le bassin d'emploi d'Abbeville est déjà sinistré et que le taux de chômage est en constante augmentation. Il lui demande de prendre ses responsabilités afin d'empêcher un nouveau drame humain dans cette région où l'outil industriel ne cesse d'être cassé.

Texte de la réponse

La décision de l'Union européenne de réduire la production de sucre a en effet des conséquences sur l'ensemble des sucriers européens. Cette décision a été prise dans un contexte international totalement bouleversé par deux événements majeurs. Le premier est relatif à l'accès des pays les moins avancés au marché européen à partir de 2009. Le second résulte de la décision de l'Organisation mondiale du commerce contestant les aides versées par l'Union européenne à ses producteurs pour leurs exportations hors quotas sur le marché mondial. L'ensemble de la filière européenne est ainsi conduite à une restructuration sans précédent. Dans ce cadre, les producteurs de sucre français, malgré la compétitivité de leur outil de production, sont effectivement contraints de réduire leur activité. Il faut souligner que les producteurs bénéficieront d'une aide à la cessation d'activité qui devrait permettre de rendre cette restructuration moins difficile, à la fois sur le plan social, et sur le plan économique. En effet, il faut observer que dans le même temps où Tereos annonce la réduction de son activité sur les sites précités, il investit dans les biocarburants, y compris en Picardie, à Origny-Sainte-Benoîte (Aisne) dans ce qui devrait devenir la plus grosse distillerie de betteraves du monde. Il conviendra de suivre de façon très attentive ce redéploiement des activités du groupe Tereos, afin d'encourager toutes les opérations qui seront créatrices de richesses et d'emplois dans un nouveau contexte de valorisation de la betterave.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10901

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7181

Réponse publiée le : 11 mars 2008, page 2110